



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs tenue le 4 août 2015 à 10 h 00 , au siège social de la régie, soit au 100, place de la Mairie, St-Faustin-Lac-Carré.

Sont présents :           Monsieur Pierre Poirier  
                                  Madame Danielle St-Laurent  
                                  Monsieur Jean-François Delisle  
                                  Monsieur Richard Forget  
                                  Monsieur Serge Chénier  
                                  Monsieur Denis Chalifoux

Sont aussi présent :    Monsieur Joël Eric Portelance, secrétaire-trésorier  
                                  Monsieur Gilles Bélanger

### **1.** **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance extraordinaire est ouverte à 10h00.

### **2.** **R.278-08-2015** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juin 2015
4. Approbation du devis et de l'appel d'offres pour l'acquisition d'un camion de collecte et transport des matières résiduelles à chargement frontal usagé
5. Approbation du devis et de l'appel d'offres pour la location de camions de collecte et transport des matières résiduelles
6. Avis de motion – règlement décrétant l'acquisition d'un camion et décrétant un emprunt
7. Période de questions
8. Levée de la séance

Le président s'étant abstenu de voté, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

### **3.** **R. 279-08-2015** **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 JUIN 2015**

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juin 2015, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire les lectures.

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle

**D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juin 2015, tel que rédigé.

Le président s'étant abstenu de voté, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

4.

**R.280-08-2015**

**APPROBATION DU DEVIS ET DE L'APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION DE COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES À CHARGEMENT FRONTAL USAGÉ**

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie devra avoir l'équipement nécessaire pour faire la collecte de conteneurs à matière résiduelle à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016;

**CONSIDÉRANT QU'**un devis a été préparé par le secrétaire trésorier/ coordonnateur de la Régie;

Il est proposé par Monsieur Richard Forget

**D'APPROUVER** le devis et l'appel d'offre # RITL-008 (2015) pour l'acquisition d'un camion de collecte et transport des matières résiduelles à chargement frontal usagé.

Le président s'étant abstenu de voté, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

5.

**R.281-08-2015**

**APPROBATION DU DEVIS ET DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA LOCATION DE CAMIONS DE COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie doit agrandir sa flotte de camions pour effectuer la collecte et le transport des matières résiduelles des nouveaux secteurs desservis à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2016;

**CONSIDÉRANT QU'**un devis a été préparé pour la location de camions de collecte additionnels;

Il est proposé par Monsieur Serge Chénier

**D'APPROUVER** le devis et l'appel d'offre # RITL-007 (2015) pour la location de camions de collecte et transport des matières résiduelles.

Le président s'étant abstenu de voté, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

6.

**R.282-08-2015**

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ACQUISITION D'UN CAMION ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT**

**CONSIDÉRANT QUE** le la régie intermunicipale veut faire l'acquisition d'un camion à chargement frontal nécessaire pour effectuer la collecte et le transport des matières résiduelles;

**CONSIDÉRANT QUE** pour réaliser le projet, la régie doit effectuer un emprunt pour procéder à l'acquisition du véhicule et l'équipement nécessaire;

**IL EST DONNÉ** à la présente assemblée par Madame Danielle St-Laurent

**UN AVIS DE MOTION** à l'effet que sera présenté à une séance subséquente, pour adoption, un règlement décrétant l'acquisition de camion et autorisant un emprunt.



No de résolution  
ou annotation

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS**

**7.  
PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

**8.  
R.283-08-2015  
LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle de lever la présente séance extraordinaire à 10h 06.

Le président s'étant abstenu de voté, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

Pierre Poirier, président

Joël Éric Portelance, Secrétaire-  
trésorier



No de résolution  
ou annotation

